

Digne-les-Bains, le - 2 AVR. 2014

Gilbert SAUVAN

Président

Député des Alpes de Haute-Provence

Monsieur Michel CADOT  
Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur  
SGAR  
Place Félix Baret  
CS 80001  
13282 MARSEILLE CEDEX 06

VB/NA

Monsieur le Préfet,

Après lecture attentive du cinquième programme d'actions régional nitrates, le Conseil général des Alpes de Haute-Provence émet un avis favorable sur le projet d'arrêté préfectoral qui vise à réduire les risques de pollution des sols et des eaux du territoire de Provence Alpes Côte d'Azur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilbert SAUVAN